

# RAPPORT D'ACTIVITES 2023



# RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

## Table des matières

1	PREAMBULE .....	2
2	LA STRUCTURE, SON PILOTAGE ET SES MOYENS FINANCIERS .....	2
2.1	La gestion des ressources humaines .....	2
2.2	La gestion financière .....	3
2.3	Les instances de pilotage.....	6
3	LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME CADRES AVENIR .....	6
3.1	Présentation des dispositifs .....	6
3.2	Axes de communication mis en place en 2023 .....	8
3.3	RECRUTEMENT DES BENEFICIAIRES DE LA PROMOTION 2023 .....	8
3.3.1	Candidatures professionnelles (PCA-Adultes).....	9
3.3.2	Candidatures étudiantes (PCA-Etudiants).....	10
3.3.3	Candidatures excellence (PCA-Excellence).....	11
-	Adultes.....	11
-	Etudiants.....	12
3.3.4	Candidatures MBA (PCA-MBA).....	12
4	LES RESULTATS UNIVERSITAIRES 2022/ 2023 .....	12
4.1	Réussites des bénéficiaires PCA .....	12
4.2	Le type diplômes obtenus .....	13
4.3	Les étudiants du dispositif « Excellence » .....	13
4.4	Analyse des échecs et redoublements.....	13
5	LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS DE CONTINUITÉ TERRITORIALE .....	15
5.1	Présentation des dispositifs .....	15
5.1.1	- le « passeport pour la mobilité des études » (PME) .....	15
5.1.2	- le « passeport pour la mobilité de la formation professionnelle » (PMFP) .....	16
5.1.3	- le « passeport pour la mobilité en stage professionnel » (PMSP) .....	16
5.2	Bilan de l'exercice 2023.....	17
	LES ANNEXES .....	19
	Annexe 1 : Liste des diplômes obtenus en 2023 .....	19

## 1 PREAMBULE

Crée en décembre 2005, Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Formation - Cadres Avenir » a pour objet de favoriser le développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie et, plus précisément, de consacrer son action à la poursuite du rééquilibrage du pays et à l'accession des kanak aux responsabilités dans tous les secteurs d'activités, répondant ainsi au point 4-1-2 de l'Accord de Nouméa.

A cette fin, il initie, anime et suit les actions visant à préparer et à favoriser la formation, en métropole, des cadres nécessaires au développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie et met en œuvre les aides de continuité territoriale destinées à permettre aux personnes résidant en Nouvelle-Calédonie de suivre une formation en dehors de celle-ci.

Dans ce cadre, le GIP "Formation - Cadres Avenir" gère notamment le programme "Cadres Avenir" et met en œuvre les dispositifs de continuité territoriale de l'Etat permettant, sous réserve de leur éligibilité, la prise en charge partielle (à 50%)<sup>1</sup> ou totale du titre de transport des personnes résidant en Nouvelle-Calédonie et suivant un parcours d'études ou de formation en métropole.

L'Etat et la Nouvelle-Calédonie sont les uniques membres fondateurs et financeurs du GIP « Formation - Cadres Avenir ». La Nouvelle-Calédonie intervient uniquement sur les dépenses liées à la mise en œuvre du programme cadres avenir alors que L'État, via les BOP 123 et 138 du ministère des Outre-mer, finance l'ensemble des missions du groupement.

Le GIP "Formation - Cadres Avenir" est piloté par son Assemblée Générale, composée de deux représentants de chacun de ses membres, et par son conseil d'administration composé de trois membres : un président qui est de droit le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie (ou son représentant) ; un représentant de l'Etat désigné par arrêté du haut-commissaire de la République (ou son suppléant) et un représentant de la Nouvelle-Calédonie désigné par le congrès de la Nouvelle-Calédonie (ou son suppléant).

S'agissant du programme cadres avenir, un suivi plus opérationnel est assuré par une commission de sélection, associant élus des collectivités et représentants des chambres consulaires, chargée d'examiner les candidatures proposées dans la limite des places et du budget validés par le CA et l'AG.

Le présent document constitue le rapport d'activité pour l'année 2023 de la structure, son pilotage et ses moyens financiers.

## 2 LA STRUCTURE, SON PILOTAGE ET SES MOYENS FINANCIERS

### 2.1 La gestion des ressources humaines

L'année 2023 a vu les recrutements de :

- Madame Léilanie MANUOPUAVA, en CDD de 3 mois sur le poste d'assistante d'accueil du programme Cadres avenir, puis en CDD de 4 mois sur le poste d'assistante d'accueil du passeport mobilité, suite à la démission de Mme Sybille Exposito qui en assurait précédemment l'accueil.
- Madame Zané HMAE, sur le poste de responsable administratif et financier du groupement, en CDI à compter du 23 octobre 2023, suite à la démission de Mme Carole SERVAS.

---

<sup>1</sup> A compter du 22 décembre 2023 la prise ne charge est totale pour l'ensemble des bénéficiaires.

## RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

- La fin du contrat de détachement de Mme Pascale DEPLANQUE, chargée de mission France Alumni jusqu'au 28 février 2023.

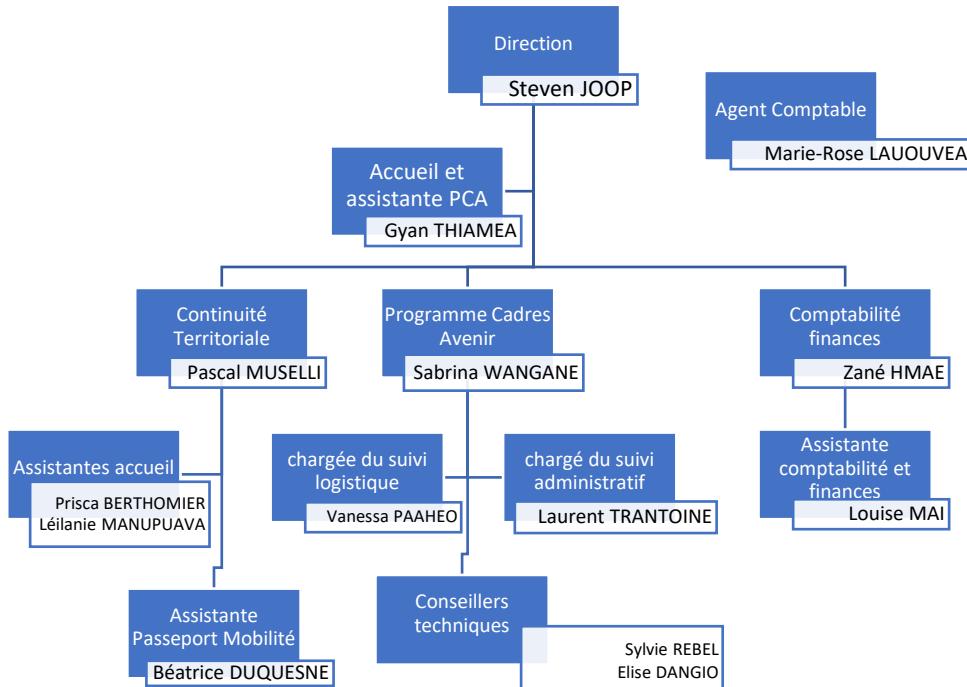
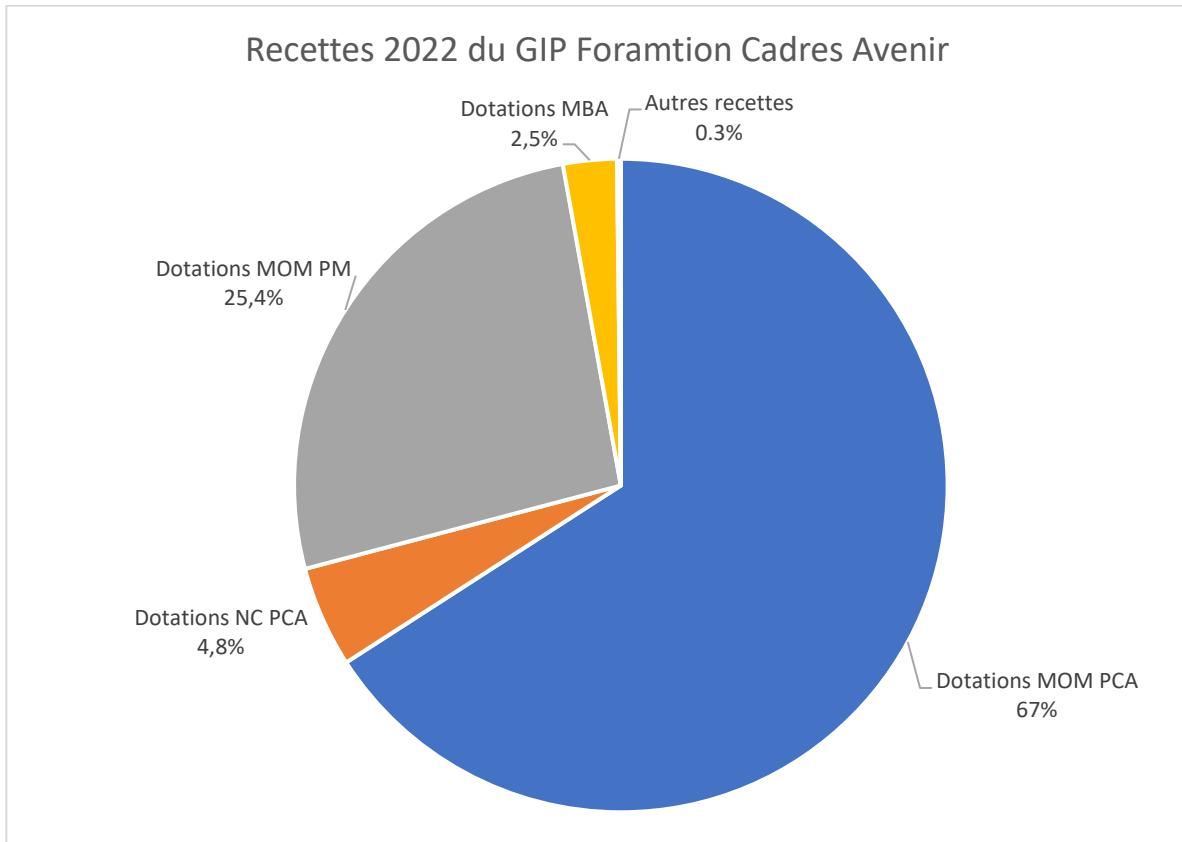


Figure 1 : organigramme des personnels permanents du GIP Formation Cadres Avenir au 31/12/2023.

### 2.2 La gestion financière

RECETTES	Budget rectificatif n°2 Exercice 2023	Exécution 2023	Taux d'exécution
Dotations Ministère Outre-Mer	954 307 876	954 307 876	100%
Dotations Ministère Outre-Mer MBA <sup>2</sup>	25 880 914	25 880 914	100%
Dotations Nouvelle-Calédonie	50 000 000	50 000 000	100%
Autres recettes	2 299 337	2 791 428	121%
<b>TOTAL</b>	<b>1 032 488 127</b>	<b>1 032 980 218</b>	<b>100%</b>

<sup>2</sup> Produits constatés d'avance sur dotations 2020 et 2022.



L'établissement a perçu les dotations du ministère de l'Outre-mer pour le Programme Cadres Avenir et les dispositifs du Passeport Mobilité et celle du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour le Programme Cadres Avenir selon les prévisions du budget rectificatif n°2 pour l'exercice 2023.

Concernant la dotation MBA, comme indiqué dans le budget rectificatif n°2, 25 880 914 F ont été retraités en produits constatés d'avance.

Les autres recettes enregistrées en fin d'année correspondent à l'encaissement d'un remboursement d'un crédit de charge sociales auprès d'Humanis Malakoff, au solde de charges à payer surévaluées, et au remboursement de trop perçus de bénéficiaires du passeport mobilité.

Il convient de noter que certains employeurs des bénéficiaires du programme cadres avenir participent indirectement à son financement, les statuts du GIP excluant une participation directe.

Ainsi, certaines entreprises, notamment les industriels du secteur de la mine, prennent en charge les frais de formation et/ou maintiennent, partiellement ou totalement, la rémunération de leur salariés bénéficiaires du programme. En outre, certains bénéficiaires des dispositifs PCA étudiants et professionnels, ont le statut d'alternant et bénéficient dans ce cadre d'un contrat d'alternance avec un employeur privé qui prend alors en charge leur rémunération et leur frais de formation.

Cette prise en charge, totale ou partielle, par les employeurs des frais de formation des bénéficiaires et de leur rémunération est donc une ressource indirecte pour le GIP FCA qui n'a pas à s'acquitter financièrement de ces prestations.

**Sur l'année universitaire 2023-2024 le gain minimal estimé est de 40 MF.CFP, pour 33 bénéficiaires concernés alors que sur l'année universitaire 2022-2023 le gain minimal estimé était de 36 MF.CFP, pour 24 bénéficiaires.**

## RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

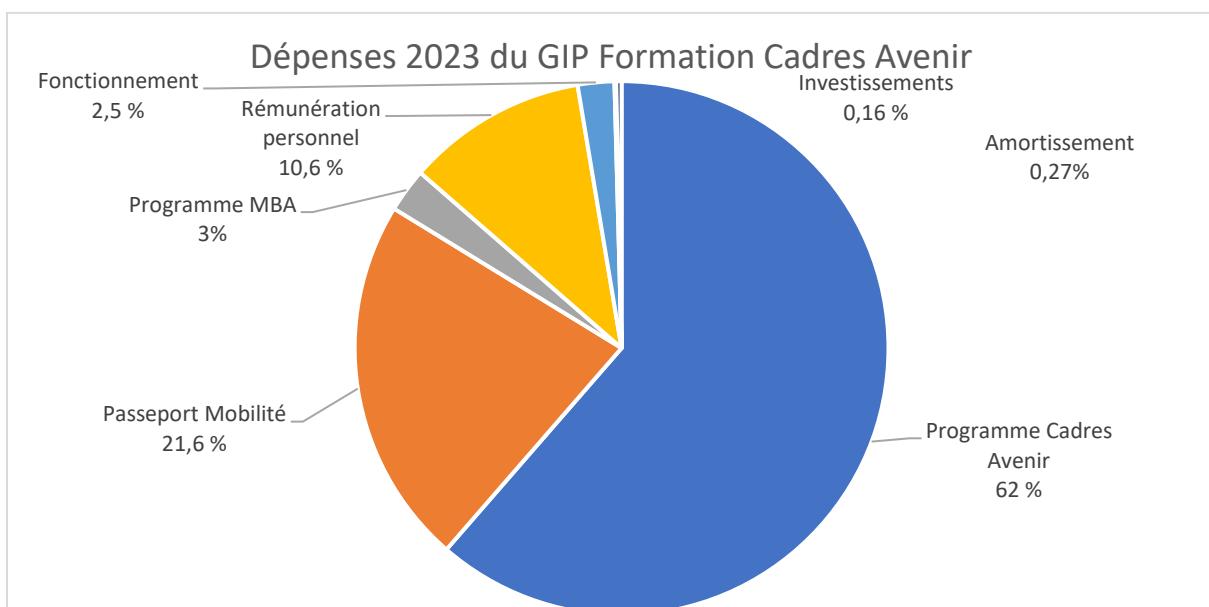
S'agissant du dispositif MBA, les employeurs et les bénéficiaires contribuent directement aux frais de formation dans des proportions variant de 10 à 50%.

Sur la promotion 2023-2024 le gain est de 12,4 MF.CFP pour 11 bénéficiaires, soit 33% des frais de formation, alors que sur la promotion 2022-2023 il est de 7,5 MF.CFP pour 13 bénéficiaires, soit 18% des frais de formation.

**Ainsi, tous dispositifs confondus, le gain est de 52,4 MF.CFP sur l'année universitaire 2023-2024 et de 43,5 MF.CFP sur l'année universitaire 2022-2023, soit respectivement 8% et 6,8% des budgets d'intervention consacrés à la mise en œuvre de ces dispositifs.**

DEPENSES	Budget rectificatif n°2 Exercice 2023	Exécution 2023	Taux d'exécution
Rémunération du personnel	113 177 857	109 142 319	96,4 %
Fonctionnement (hors interventions)	30 213 000	25 540 824	84,5 %
Programme Cadres Avenir	615 438 345	635 138 960	103,2 %
Passeport Mobilité	222 171 925	221 304 896	99,6 %
Programme MBA	40 000 000	30 094 892	75,2 %
Investissement	1 777 000	1 713 223	96,4 %
Amortissements	2 770 000	2 758 831	99,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 025 548 127</b>	<b>1 024 861 804</b>	<b>99,9 %</b>

L'écart principal entre les dépenses prévues et les dépenses réalisées concerne principalement les dépenses d'intervention du Programme Cadres Avenir et du programme MBA.



## RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

L'exercice 2023 fait apparaître un résultat de fonctionnement positif de 9 831 037 F CFP et une trésorerie au 31/12/2023 de 476 825 494 F CFP.

Pour plus de détails, se référer au compte financier 2022.

### 2.3 Les instances de pilotage

Concernant les instances de pilotage, l'**Assemblée Générale** du GIP Formation Cadres Avenir s'est réunie une fois durant l'exercice 2023 : le 9 mars 2023 afin de valider le rapport d'activité et le compte financier 2022.

Le **Conseil d'Administration** s'est vu réuni à deux reprises pour traiter de diverses questions de fonctionnement de l'établissement et pour valider les documents financiers :

- Le 9 mars 2023 pour valider les comptes de l'établissement et le budget rectificatif n°1 de l'exercice 2023 ;
- Le 14 novembre 2023 pour valider le budget rectificatif n°2 de l'exercice 2023 ainsi que le budget initial 2024.

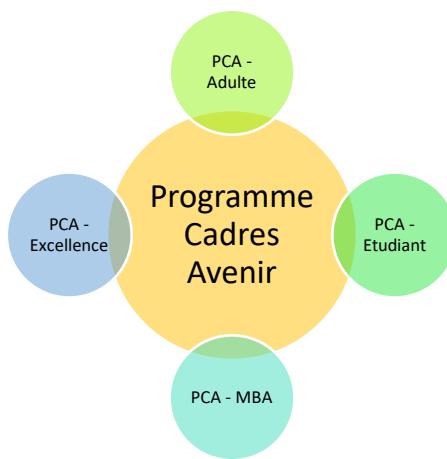
Au cours des deux séances du Conseil d'Administration, il a été évoqué l'équilibre des contributions des membres au financement du Programme Cadres Avenir.

La **commission de sélection** et de validation des candidatures du Programme Cadres Avenir s'est réunie à 4 reprises, les 27 janvier, 21 avril, 30 juin et 13 juillet 2023.

## 3 LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME CADRES AVENIR

### 3.1 Présentation des dispositifs

Le programme cadres avenir organise ses actions d'accompagnement à la formation en développant 4 dispositifs :



- **Le dispositif PCA<sup>3</sup>-Adultes (PCA-A)** est un dispositif d'accompagnement à la formation initiale en métropole de calédoniens déjà entrés dans la vie active. Les critères d'entrée dans le dispositif sont :

---

<sup>3</sup> Programme Cadres Avenir

## RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

- a. Être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un équivalent ;
  - b. Avoir au moins 2 années d'expériences professionnelles ;
  - c. Être né en Nouvelle-Calédonie ou y avoir effectué l'essentiel de sa scolarité ;
  - d. La formation suivie en métropole doit être inexistante sur le territoire ;
  - e. La formation suivie doit être diplômante ou inscrite au Registre national de la Certification Professionnelles (RNCP) ;
  - f. Avoir moins de 45 ans.
- **Le dispositif PCA-Etudiants (PCA-E)** est un dispositif d'accompagnement à la formation continue en métropole de jeunes calédoniens ayant le statut d'étudiant. Les critères d'entrée dans le dispositif sont :
- g. Être titulaire d'un diplôme de niveau B+2 dans le domaine technique ou B+3 dans une filière générale,
  - h. La formation suivie en métropole doit être inexistante sur le territoire ;
  - i. Être né en Nouvelle-Calédonie ou y avoir effectué l'essentiel de sa scolarité ;
  - j. La formation suivie doit être diplômante ou inscrite au Registre national de la Certification Professionnelles (RNCP) ;
  - k. Avoir moins de 26 ans.
- **Le dispositif d'excellence** d'accompagnement à la formation continue en métropole de calédoniens souhaitant préparer les concours de catégorie A et A+ de la fonction publique de l'Etat.

Il regroupe deux sous-dispositifs :

- o **Le sous-dispositif PCA-Excellence Adultes (PCA-EA).** Les critères d'accès sont :
  - i. Être titulaire d'un diplôme de niveau B+3 ou B+5 en fonction des concours visés ;
  - ii. Avoir 2 années d'expériences professionnelles ;
  - iii. Être né en Nouvelle-Calédonie ou y avoir effectué l'essentiel de sa scolarité ;
  - iv. Le projet de formation visant à préparer un concours national et dans le champ des compétences régaliennes.
- o **Le sous-dispositif PCA-Excellence Etudiants (PCA-EE).** Les critères d'accès sont :
  - v. Être titulaire d'un diplôme de niveau B+3 ou B+5 en fonction des concours visés ;
  - vi. Être né en Nouvelle-Calédonie ou y avoir effectué l'essentiel de sa scolarité ;
  - vii. Le projet de formation visant à préparer un concours national et dans le champ des compétences régaliennes.

### - **Le dispositif PCA-MBA**

Il s'agit d'un dispositif de formation continue dispensée en Nouvelle-Calédonie pour des salariés occupant des postes de cadre et désirant développer leurs compétences managériales et de gestionnaires d'organisation, ceci afin de contribuer à la croissance de l'entrepreneuriat et de l'économie calédonienne. Ces formations sont dispensées par l'ESSEC, représentée localement par la société Devenir, avec laquelle un marché public a été conclu pour la mise en œuvre du dispositif.

### 3.2 Axes de communication mis en place en 2023

Dans un objectif de sensibilisation et d'information sur la mise en œuvre du programme cadres avenir, le GIP a été présent lors de plusieurs carrefours, salons et réunions d'information organisés par différentes partenaires, tels que :

- Forum des Masters à l'Université de la Nouvelle-Calédonie en mars 2023,
- Le SOFIP à Poindimié en juillet 2023,
- La semaine de l'orientation au lycée Jules Garnier en juillet 2023,
- Le SEOFIP à Lifou en juillet 2023,
- Le salon des études supérieures organisé par la Maison des étudiants en juillet 2023,
- Le petit déjeuner de l'orientation organisé par la CCI en aout 2023.

Par ailleurs, une campagne de communication a été mise en œuvre sur les réseaux sociaux afin de continuer d'informer sur les actions et les réussites du programmes cadres avenir via la diffusion de 5 vidéos immersives dans les parcours des bénéficiaires en métropole et la publication régulière d'articles sur l'activité du programme.

Une vidéo d'animation sur les différents passeports mobilité a également été réalisée et diffusée.

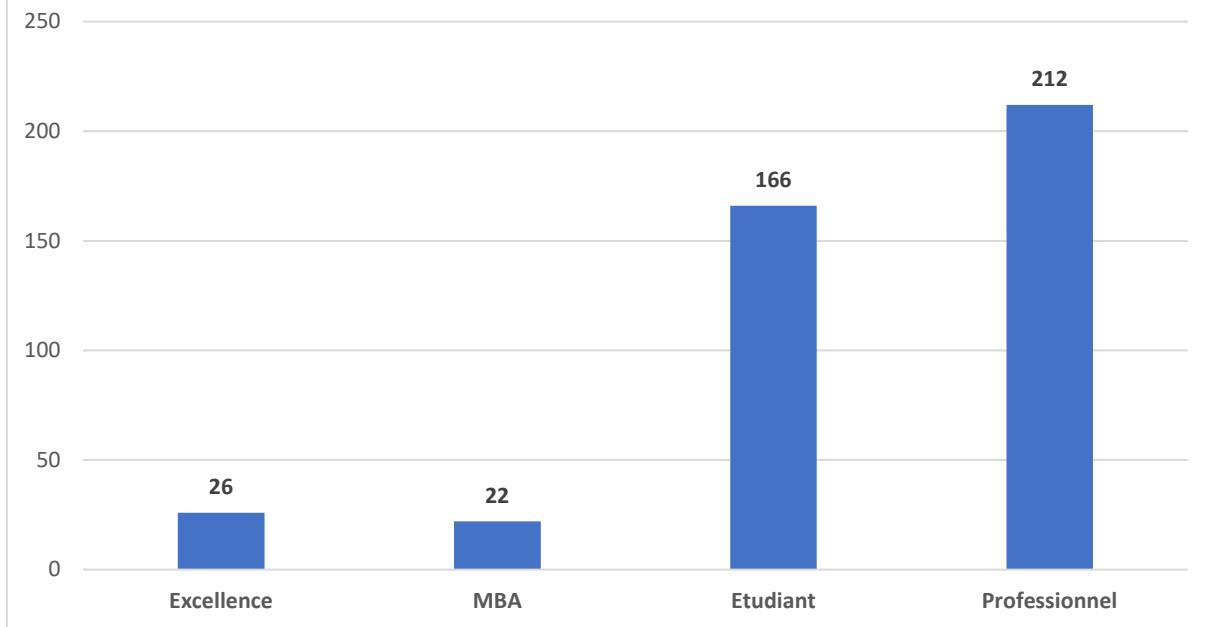
### 3.3 RECRUTEMENT DES BENEFICIAIRES DE LA PROMOTION 2023

Afin de constituer les cohortes annuelles, le Programme Cadres Avenir établit un processus de sélection distinct pour chaque dispositif permettant ainsi de s'adapter au public visé et au calendrier de formation envisagé.

Avant chaque début de campagne de recrutement, une communication est diffusée via les réseaux sociaux et par mail aux partenaires de la formation, de l'insertion et de l'emploi.

Pour constituer la promotion 2023, le Programme cadres avenir a réceptionné **426 candidatures** dont 212 professionnels, 166 étudiants, 26 dispositifs d'excellence et 22 MBA comme représenté dans la figure ci-dessous.

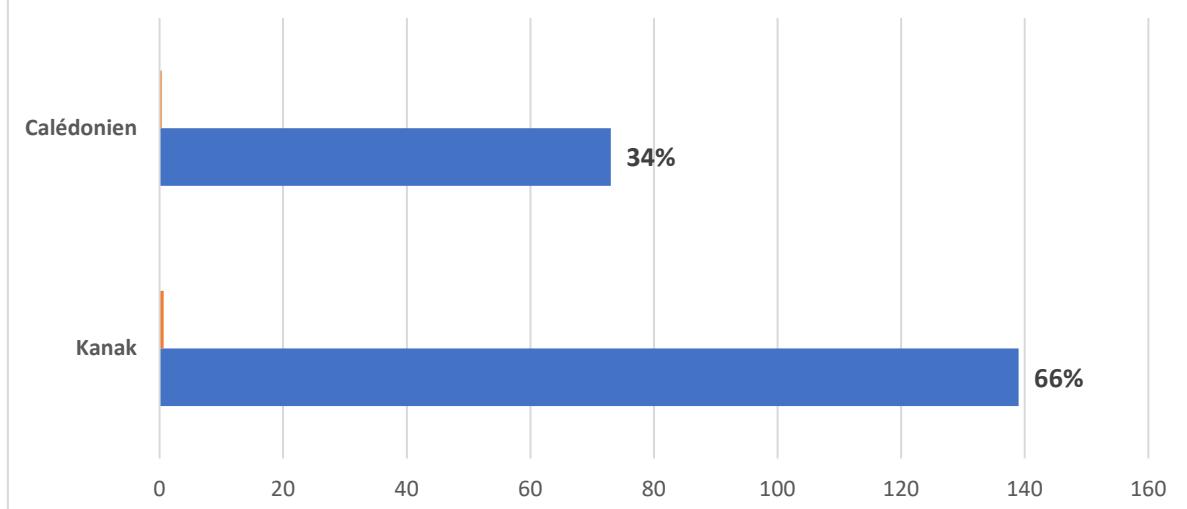
### REPARTITION DES CANDIDATURES 2023 PAR DISPOSITIF

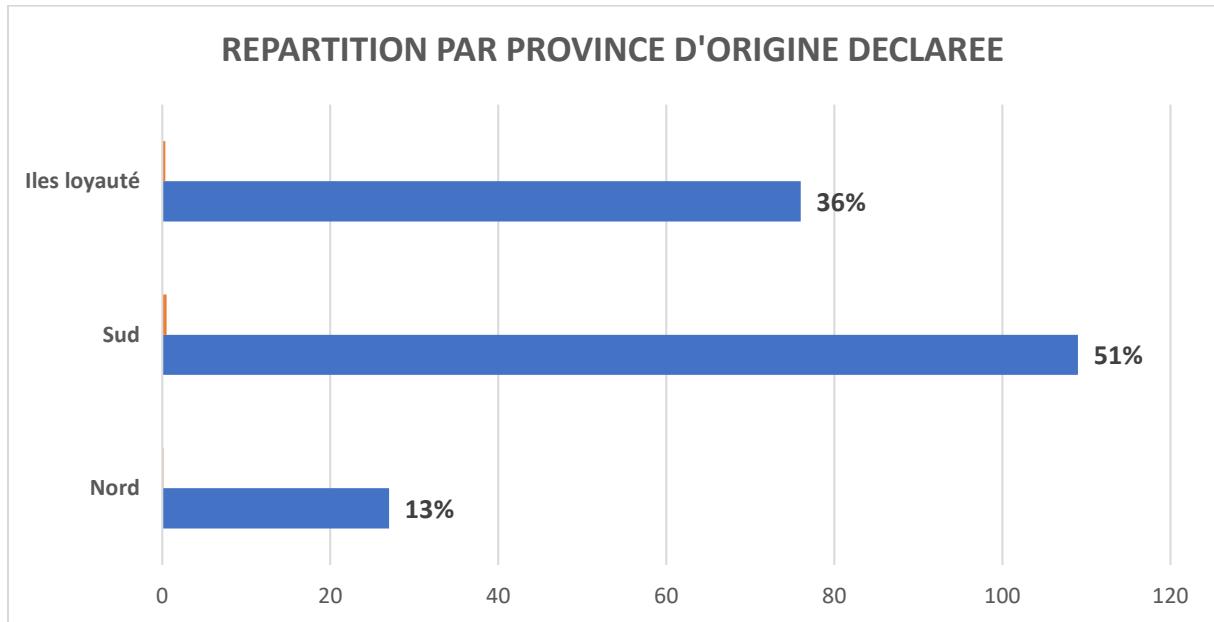


#### 3.3.1 Candidatures professionnelles (PCA-Adultes)

Le service a réceptionné 212 candidatures professionnelles dont 66 % ont déclaré appartenir à la communauté « Kanak ».

### REPARTITION PAR ETHNIE DECLAREE





Sur les 212 candidatures enregistrées :

- **57 candidatures étaient irrecevables**, (soit 27%), car elles ne remplissaient pas les critères de candidature (ex : âge dépassé, dossier incomplet, expériences professionnelles insuffisantes, formation existante sur le territoire, diplôme de niveau 4 non validé) ;
- **111 candidatures ont été considérées comme « différées »**, (soit 52%) pour diverses raisons (ex : RDV non pris, absence au RDV fixé, projet à murir, non présentation aux tests de positionnement).

De septembre à décembre 2022, les conseillères techniques ont reçu en entretien 176 candidats, soit 83% des candidatures réceptionnées.

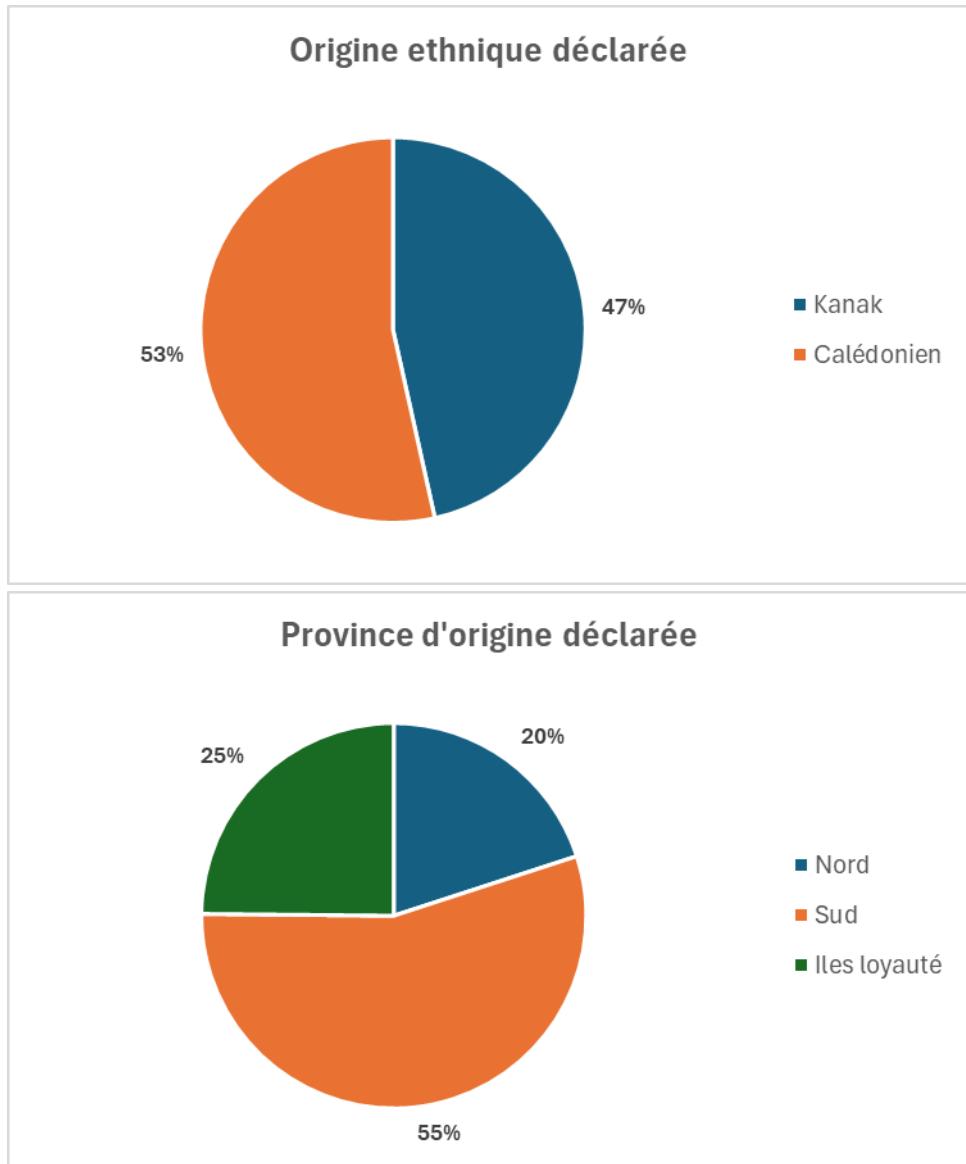
La commission de sélection de janvier 2023 a validé 55 projets de formation dont 10 pour des candidats qui n'ont pas suivi la remise à niveau avant le départ en métropole. Cela représente 31 % de l'ensemble des candidats entretenus par les conseillers du Programme cadres avenir.

**Finalement, la promotion 2023 « PCA Adultes » a été composé de 48 nouveaux bénéficiaires du Programme Cadres Avenir.** Ces nouveaux bénéficiaires ont quitté le territoire pour l'hexagone à compter d'aout 2023.

### 3.3.2 Candidatures étudiantes (PCA-Etudiants)

La campagne de février 2023 a permis de recenser **165 candidatures dont 47% de kanak et environ 55% des candidats résidant en province sud.**

143 candidatures étaient recevables soit 86% de l'ensemble des candidatures étudiantes.



Sur les 143 candidatures recevables, 35 étudiants ont été invités à présenter leur projet de formation devant les conseillers du Programme cadres avenir et ce qui représente environ 24%.

**20 étudiants ont été retenu par la commission de sélection soit 14% des candidatures recevables et seulement 12% de l'ensemble des candidatures de la campagne.**

### 3.3.3 Candidatures excellence (PCA-Excellence)

#### - Adultes

Lors de la campagne de recrutement, 15 candidatures ont été enregistrées. La commission a sélectionné 6 candidatures et finalement 4 ont intégré le dispositif.

Les projets de concours nationaux validés sont les suivants :

- Attachée d'administration publique (IRA)
- INET (Institut Nationale des Etudes Territoriales) et INSP (Institut National du Service Public)

## RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

- Magistrature
- Etudiants

La filière d'excellence « étudiant » de la promotion 2023 a enregistré 11 candidatures. Seules 6 candidatures ont été validées par la commission de sélection.

Les projets de concours nationaux validés sont les suivants :

- Attaché d'administration (IRA)
- CPIP
- Officier de la gendarmerie
- Avocate en droit des affaires
- Diplomate

### 3.3.4 Candidatures MBA (PCA-MBA)

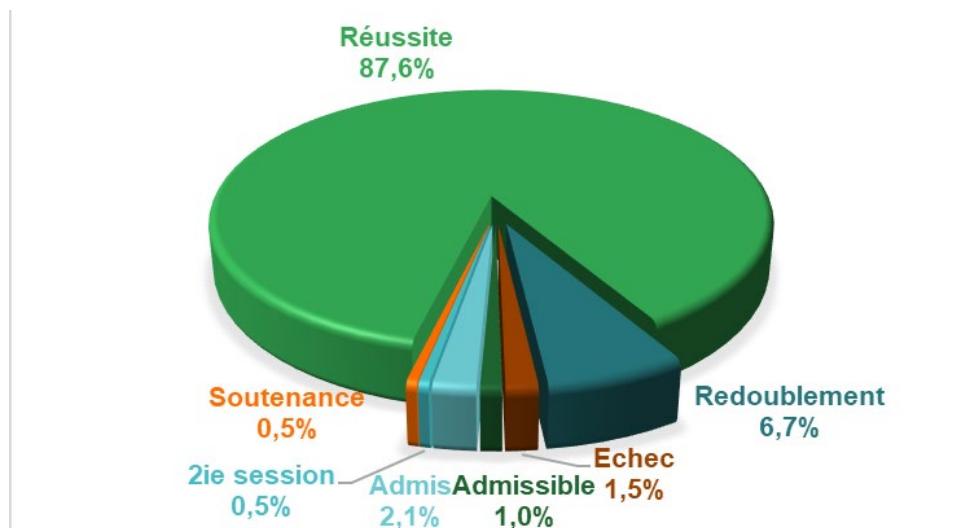
Le Programme « cadres avenir » a lancé une campagne de recrutement en mars 2023, campagne de recrutement qui a comptabilisé 20 candidatures dont 11 ont été validées par la commission d'avril 2023.

## 4 LES RESULTATS UNIVERSITAIRES 2022/ 2023

### 4.1 Réussites des bénéficiaires PCA

Pour l'année universitaire 2022/2023, le programme recense **196 bénéficiaires, dont 55 % d'origine kanak**.

**Le taux de réussite est de 89.7 %, légèrement supérieur aux années précédentes (2019-2020 : 88%, 2020-2021 : 89%, 2021-2022 : 88%).**



**61 bénéficiaires ont terminé leur parcours de formation.**

Sur ces 61 bénéficiaires,

- **32 sont rentrés en Nouvelle-Calédonie.** 10 sont en recherche ou en cours de négociation d'emploi et 22 y ont trouvé un emploi dans le privé ou dans le public :

Privé : Koniambo Nickel SAS, NMC, Aircalin, Autoécole Lafoa, Pacific Engie Airport, Maître ROUVRAY, ENERCAL, la CAFAT, l'APAHL de Maré.

Public : Gouvernement de la NC, Province Nord, Mairie de Pouébo, Ville de Nouméa, GIP Formation cadres avenir.

- **29 sont en France hexagonale (première expérience professionnelle, formation complémentaire...).**

#### 4.2 Le type diplômes obtenus

Le tableau récapitulant les **83 diplômes acquis** figure en annexe 1. Il concerne l'ensemble des bénéficiaires ayant, en 2023, terminé leur parcours ou en cours d'études et ayant validé un titre universitaire.

#### 4.3 Les étudiants du dispositif « Excellence »

Lors du XVIIIème comité des signataires en décembre 2018, les signataires ont souhaité mobiliser davantage le GIP Formation cadres avenir pour former des cadres dans les domaines régaliens. L'une des voies d'accès privilégiée par le GIP a été d'engager des partenariats avec les opérateurs qui mettent en œuvre en France, les dispositifs « égalité des chances » notamment les classes prépas talents (CP).

Le dispositif « Excellence » a ainsi permis de former : 9 greffières, 2 lieutenants de l'administration pénitentiaire, 1 conseiller d'insertion probation, un directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, un inspecteur des finances publiques, une administratrice adjointe au Sénat, un administrateur des affaires maritimes, un cadre de direction de la Banque de France, 3 magistrats, un inspecteur jeunesse et sport, un ingénieur en chef territorial, une huissière de justice, une attachée d'administration de l'Etat, une administratrice territoriale, un commissaire de police, un notaire, et 5 avocats.

**En 2023, 4 bénéficiaires du dispositif ont réussi les concours suivants : un attaché d'administration de l'Etat, une directrice d'établissement sanitaire social et médico-social, une directrice des services pénitentiaires et un magistrat. Le taux d'admission est de 31 % (sur les 13 bénéficiaires préparant un ou plusieurs concours).**

#### 4.4 Analyse des échecs et redoublements

**Les redoublements et les échecs sont au nombre de 16 ce qui représente 7,5 % de l'effectif global de l'année.**

## RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

Ils sont répartis ainsi :

- 7 redoublements validés par la commission de sélection et dont les raisons sont en grande majorité l'exigence du niveau de formation et/ou des raisons familiales.
- 9 échecs ont été enregistrés pour les bénéficiaires qui n'ont pas validé leur parcours de formation.

## 5 LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS DE CONTINUITÉ TERRITORIALE

### 5.1 Présentation des dispositifs

En sus de sa mission principale de rééquilibrage par l'accompagnement à la formation des cadres via la mise en œuvre du programme cadres avenir, le GIP Formation Cadres Avenir, est chargé, au titre de sa convention constitutive, de « ... mettre en œuvre l'aide destinée à permettre aux personnes résidant en Nouvelle-Calédonie de suivre une formation en dehors de celle-ci ».

Cette aide, appelée « Passeport Mobilité » concours au financement de titres de transport et bénéficie aux personnes régulièrement établies en Nouvelle-Calédonie. Elle est entièrement financée par l'Etat dans le cadre de sa politique nationale de continuité territoriale, codifiée par les articles L1803-1 à L1803-9 du code des transports.

Elle comprend plusieurs volets :

- le « passeport pour la mobilité des études » (PME) : destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur ;
- le « passeport pour la mobilité de la formation professionnelle » (PMFP) : destiné aux personnes bénéficiant d'une mesure de formation professionnelle en mobilité ;
- le « passeport pour la mobilité en stage professionnel » (PMSP) : destiné aux élèves et étudiants inscrits en terminale professionnelle ou technologique, en section de technicien supérieur, en institut universitaire de technologie, en licence professionnelle ou en master.

S'agissant des modalités pratiques de mise en œuvre, le GIP offre la possibilité aux bénéficiaires de disposer directement de leurs titres de transport (dans plus de 80% des cas) ou d'être remboursés une fois le voyage effectué, ce qui représente environ 15 à 20 % du volume d'aides traitées.

De plus, depuis février 2020, un guichet unique a été mis en place au sein des locaux du GIP. Ce guichet regroupe en un même lieu la distribution de l'ensemble des aides du fonds de Continuité Territoriale prévues par le code des transports.

Ainsi, « l'Aide à la Continuité Territoriale » (ACT) dont la mise en œuvre et la gestion relèvent du haut-commissariat est désormais distribuée au sein des locaux du GIP où un fonctionnaire du haut-commissariat y est affecté.

Il convient de noter à cet égard que l'équipe du pôle continuité territoriale est régulièrement amenée à apporter un soutien ou à suppléer l'agent du haut-commissariat afin d'assurer la continuité du service aux usagers.

#### 5.1.1 - le « passeport pour la mobilité des études » (PME)

Cette aide s'adresse à des jeunes de moins de 26 ans au 1er octobre de l'année universitaire de la demande, partant suivre des études supérieures sur le territoire français ou, dans le cadre d'un programme européen, dans un Etat membre de l'Union européenne ou un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

La filière d'études choisie ne doit pas exister en Nouvelle-Calédonie ou doit y être saturée.

Le montant de l'aide varie selon que l'étudiant bénéficie ou non d'une bourse sur critères sociaux de l'Etat (bourse Crous).

## RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

Cette aide prend la forme d'une prise en charge :

- Partielle à 50 % du coût du titre de transport si le foyer fiscal auquel les bénéficiaires sont rattachés permet l'obtention d'un quotient familial inférieur ou égal à 3.738.734 F CFP ;
- Ou totale pour les titulaires d'une bourse Crous ».

A compter du 22 décembre 2023 la prise en charge est totale, que les bénéficiaires soient ou ne soient pas titulaires d'une bourse Crous. Elle est attribuée sur critère de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 3.738.734 F CFP).

L'aide est attribuée pour chaque année universitaire et intervient en complément des aides provinciales de même type.

**A ce jour, plus de 10 680 dossiers étudiants ont été instruits et, chaque année, environ 400 nouveaux dossiers sont déposés par des bacheliers éligibles au dispositif.**

Chaque année, entre 1200 et 1400 dossiers « actifs » concernent des étudiants en cours de formation.

### 5.1.2 - le « passeport pour la mobilité de la formation professionnelle » (PMFP)

Sans conditions d'âge, ce dispositif s'adresse à des personnes résidentes en Nouvelle-Calédonie et bénéficiant d'une mesure de formation professionnelle en mobilité ou ayant pour objectif une insertion durable dans l'emploi (C.D.D de 6 mois au minimum) et rattachées à un foyer fiscal dont le quotient familial est inférieur ou égal à 3.738.734 F CFP.

Il concerne également les personnes admissibles à certains concours de la fonction publique A et B ou d'accès à l'entrée de grandes écoles.

L'aide prend la forme d'une prise en charge totale du coût du titre de transport et intervient en complément des autres aides des collectivités territoriales.

**A ce jour, plus de 4440 dossiers ont été instruits.**

### 5.1.3 - le « passeport pour la mobilité en stage professionnel » (PMSP)

Cette aide est destinée aux élèves et étudiants de la filière professionnelle inscrits en section de technicien supérieur, en bachelor universitaire de technologie, en licence professionnelle ou en master professionnel et rattachées à un foyer fiscal dont le quotient familial est inférieur ou égal à 3.738.734 F CFP.

Elle concourt au financement des titres de transport nécessités dans le cadre du stage prévu par la formation lorsque le référentiel de formation impose une mobilité hors du territoire de la collectivité où l'intéressé réside ou que le tissu économique local n'offre pas le stage recherché dans le champ d'activité et le niveau de responsabilité correspondant à la formation.

Dans ces deux cas, l'aide est accordée après avis de l'établissement dans lequel le demandeur suit sa formation et permet également des opportunités sur la zone Pacifique dans le cadre du soutien à la mobilité.

## RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

### 5.2 Bilan de l'exercice 2023

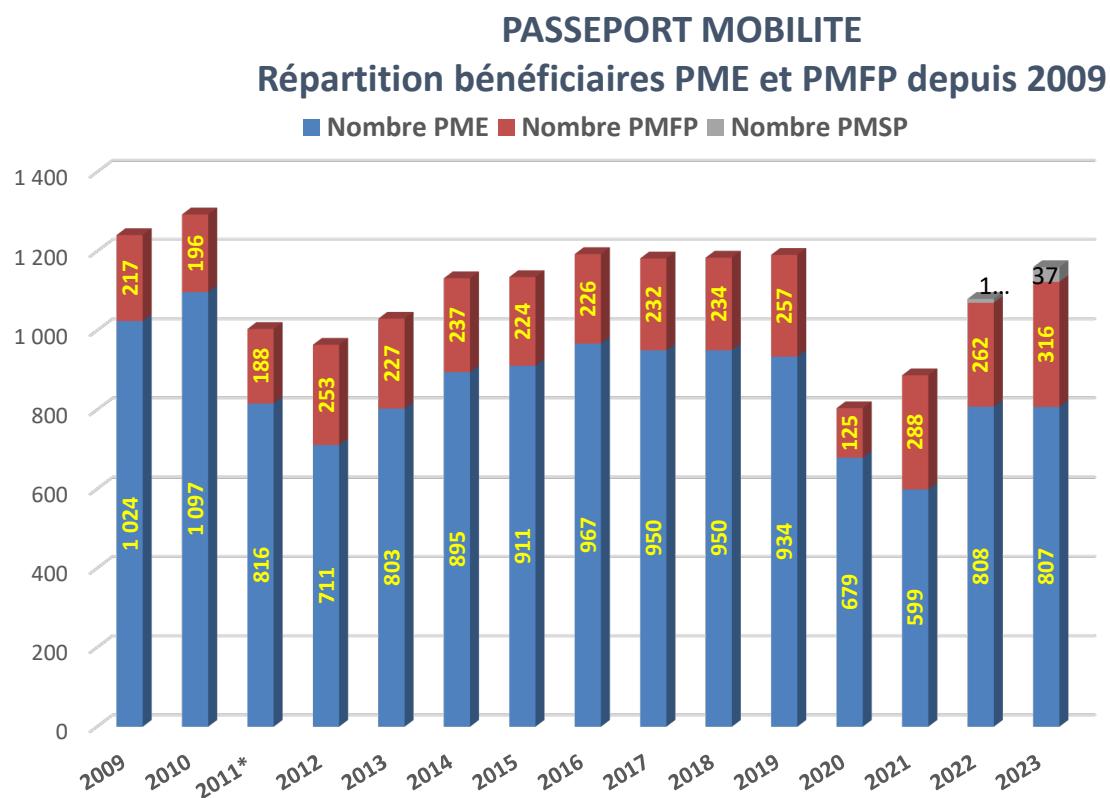
En 2023, **1160 personnes ont bénéficié d'un passeport mobilité**, chiffre en progression par rapport à celui observé en 2022 (1080 bénéficiaires) ; l'augmentation étant observée sur le PMPF et le PMSP (le PME restant stable).

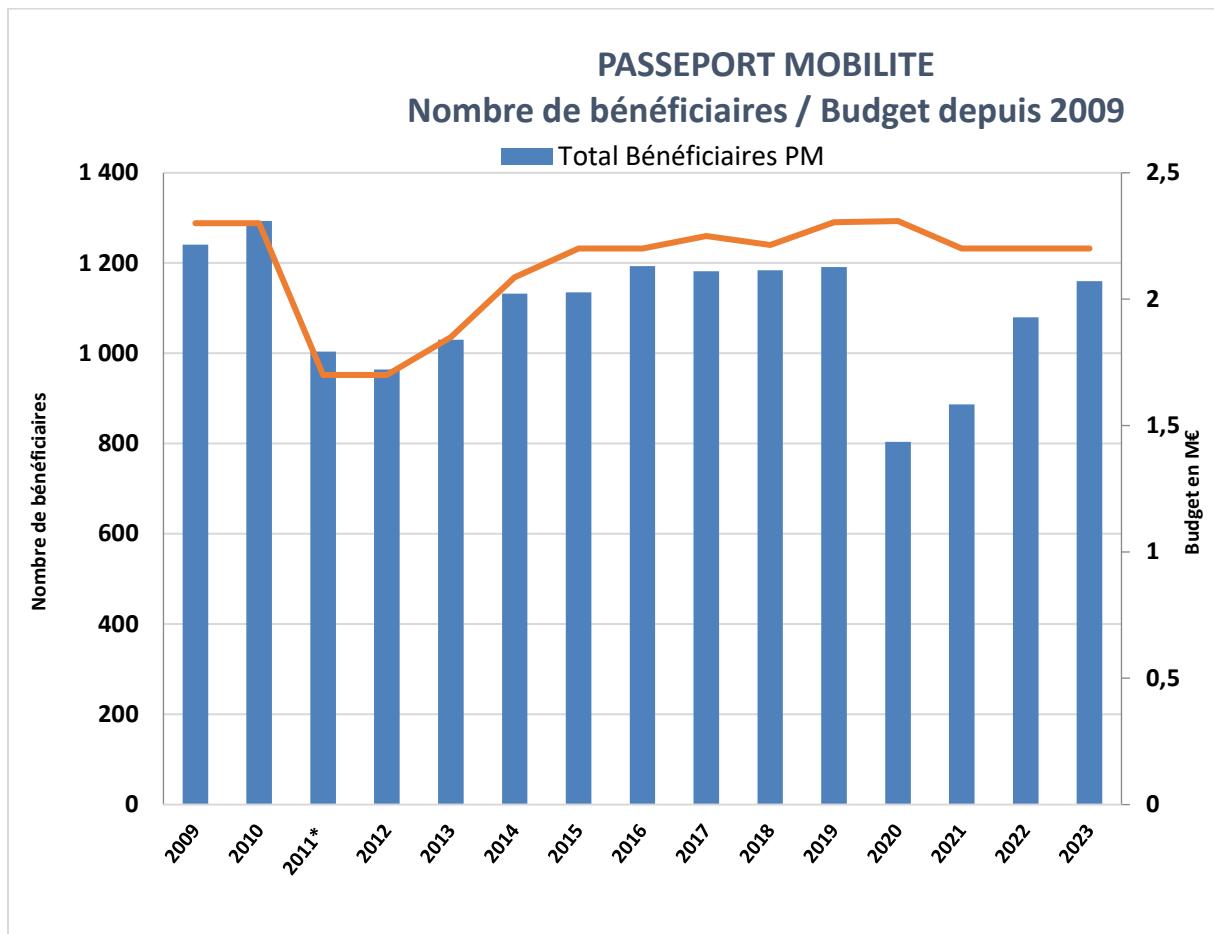
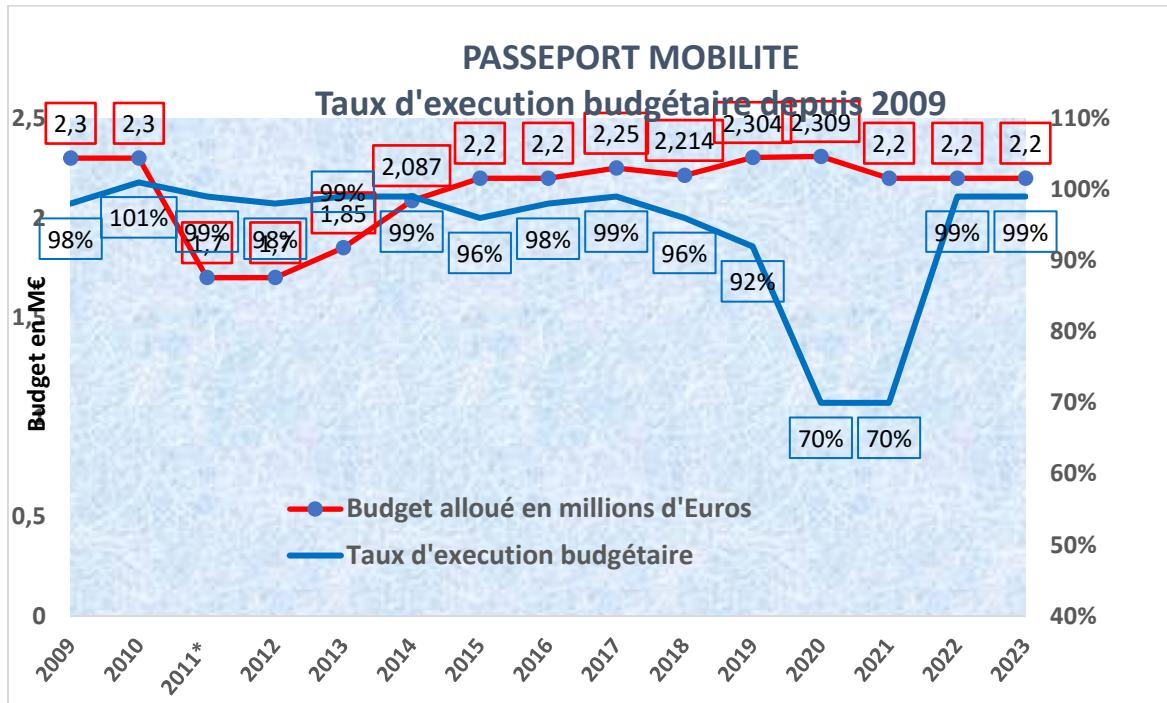
Ce chiffre est à comparer avec celui de 2019 (1191 bénéficiaires), les deux années de crise sanitaire ayant eu un impact négatif sur la distribution de ces aides (888 en 2021 et 808 en 2020).

Ces 1160 bénéficiaires se déclinent de la façon suivante :

- **316** bénéficiaires du PMFP (163 femmes et 153 hommes) ;
- **807** bénéficiaires du PME (475 femmes et 332 hommes) ;
- **37** bénéficiaires du PMSP (29 femmes et 8 hommes).

**La gestion optimisée des coûts de transport dans un contexte aérien en tension reste l'objectif prioritaire.**





## LES ANNEXES

*Annexe 1 : Liste des diplômes obtenus en 2023*

<b>Administration / Banque / Economie et Gestion</b>	
BUT	Gestion des Entreprises et des Administrations
BUT	Entrepreneuriat
BTS	Banque
DCG (DIPLOME COMPTABILITE GESTION)	Comptabilité Gestion
LICENCE	MAFICO - Management financier et comptable
LICENCE PROFESSIONNELLE	BANQUE ASSURANCE
Diplôme	Supérieur de Comptabilité et de Gestion
MASTER 2	Contrôle de gestion et audit organisationnel
MASTER 2	Commercialisation des produits financiers et d'assurance
MASTER 2	Commerce
MASTER 2	MBA Supply Chain Management (Achats)
MASTER 2	Management des PME/PMI : Parcours Direction Générale des PME
MASTER 2	Expert en contrôle de gestion et audit
MASTER 2	Ingénierie, management et évaluation des politiques publiques
MASTER 2	Gestion de projet
MASTER 2	Management et Gestion des Organisations (MGO)
Diplôme	Programmes Grandes Ecoles - Marketing et Publicité
MASTER 2	Ressources Humaine
<b>Tourisme et Aménagement</b>	
INGENIEUR	Géosciences et Environnement - Hydrogéologie et risques industriels
DIPLÔME D'INGENIEUR	Géosciences et Environnement
LICENCE PROFESSIONNELLE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
BACHELOR	Eco Manager DDRS
<b>Social</b>	
DE	Assistant de service social
MASTER 2	D'éthologie Comportement animal et humain
LICENCE PROFESSIONNELLE	Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques parcours Techniques d'intervention et d'animation psychosociale auprès des publics vulnérables (LP PV)
DE	Éducateur spécialisé
<b>Santé et biologie</b>	
DE	TS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique
BTS	Diététique et nutrition humaine
BTS	Service d'analyses de biologie médicale
Diplôme	Imagerie médicale et Radiologie Thérapeutique

## RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

CERTIFICAT	Art Thérapeute
CYCLES D'ETUDES MEDICALES	Pharmacie spécialité Industrie Recherche.
MASTER 2	Chimie Pharmaceutique
MASTER 2	Santé publique mention épidémiologie
<b>BTP</b>	
BTS	Géomètre topographe
LICENCE PROFESSIONNELLE	Métiers du BTP : Bâtiment et Construction parcours Construction en architecture métallique
LICENCE PROFESSIONNELLE	Bâtiment et Construction parcours Maintenance et Réhabilitation des bâtiments
MASTER 2	Management et Gestion des Organisations (MGO)
<b>Industrie</b>	
BUT	Génie Industriel et Maintenance
BUT	Hygiène Sécurité Environnement
LICENCE	B2 part 66 Avionique
MASTER 2	Energie Procédés et matériaux pour le solaire
MASTER 2	Electronique, Energie électrique, Automatique spécialité Energie Electrique Environnement Et Fiabilité Systèmes
MASTER 2	Chimie et sciences des matériaux - Commission unique
MASTER 2	Energie et management spécialisation Optimisation et efficacité énergétique
MASTER 2	Sciences de l'eau parcours Hydrogéologie, hydro-biogéochimie, hydro-pédologie (Hydro-cube)
INGENIEUR	Electronique
MASTERE	Spécialisé "Manager de Projet en infrastructures de recharge, véhicules électriques et Autonomes"
MASTERE	Industrie des Ressources Minérales et Société - MIRIS
<b>Culture et Communication</b>	
LICENCE PROFESSIONNELLE	MENTION : métiers du livre : documentation et bibliothèques PARCOURS : gestion des ressources documentaires et de l'information spécialisée
BACHELOR	Chargé de communication
BACHELOR	SON spécialisation Creative Producer
FORMATION	3ème année passerelle Journalisme
<b>Enseignement et Formation</b>	
CERTIFICAT	CCS 2 ROUES (certificat complémentaire de spécialisation 2 ROUES)
CERTIFICAT	CQP Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite
TITRE CERTIFIE DE NIVEAU III	Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière
LICENCE PROFESSIONNELLE	Illettrisme
LICENCE	Science de l'éducation

## RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

FORMATION	Spécialisation en Psychomotricité
MASTER 2	Histoire antique
MASTER 2	Sciences et Technologies Culinaires, Organisation et Production Culinaire Antony
MASTER 2	MEEF Encadrement CPE
<b>Administration</b>	
LICENCE	Administration publique
LICENCE PROFESSIONNELLE	Gestion des Ressources Humaines
LICENCE PROFESSIONNELLE	Spécialité Marchés Publics
MASTER 2	Mention Droit du patrimoine
MASTER 2	Droit public spécialité Contentieux Public
MASTER 2	Administration et échanges internationaux parcours relations et affaires internationales
MASTER 2	Administration des entreprises
MASTER 2	Communication et Ressources Humaines mention communication des organisations
PREPA	Classe préparatoire Égalité des chances
PREPA	Talents Lyonnais IRA
DU	Compétences et connaissances des Administrations de santé et de la protection sociale
DU	Etudes et Pratiques Judiciaires (DUEPJ) + PREPA Concours d'accès à ENM
<b>Technique</b>	
FORMATION	A320 Type Rating Initial
MASTER 2	Qualité Hygiène Sécurité parcours Sécurité et sûreté de fonctionnement
Diplôme	« Expert en informatique et système d'information
MASTER 2	Mention Design en transition
MASTER 2	Energie & Management
MASTER 2	Gestion de production, logistique, achats - alternance

## RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU GIP FORMATION CADRES AVENIR

MASTER 2	Management et Administration des entreprises parcours type QSE
MASTER 2	Expert en sécurité Digitale
MASTER 2	Expert Informatique Embarquée
INGENIEUR	Energie